



Communiqué de presse

Pour distribution immédiate

BRP PUBLIE LES RÉSULTATS DE SON TROISIÈME TRIMESTRE DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2021



En septembre dernier, BRP a lancé le tout nouveau Sea-Doo RXP-X 300 2021 © BRP 2020

Faits saillants du trimestre vs T3 de l'AF2020:

- Les revenus ont totalisé 1 674,7 millions de dollars, soit une augmentation de 31,1 millions de dollars, ou 1,9 %.
- La marge brute a totalisé 486,9 millions de dollars, ce qui représente 29,1 % des revenus, soit une augmentation de 45,0 millions de dollars.
- Le bénéfice net s'est chiffré à 198,7 millions de dollars, soit une augmentation de 63,4 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice dilué par action de 2,22 \$, en hausse de 0,73 \$ par action.
- Le bénéfice net normalisé¹ a totalisé 190,6 millions de dollars, soit une augmentation de 53,9 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice dilué par action normalisé¹ de 2,13 \$, en hausse de 0,62 \$ par action, ou 41,1 %.
- Le BAIIA normalisé¹ s'est chiffré à 348,6 millions de dollars, ce qui représente 20,8 % des revenus, soit une hausse de 80,4 millions de dollars, ou 30,0 %.
- Hausse des perspectives pour l'année financière 2021 avec un BPA normalisé¹ de 3,65 \$-3,95 \$ à 5,00\$-5,25 \$, une croissance prévue de 31 % à 37 % par rapport à l'AF20.

¹Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Événements récents

- Le 24 novembre 2020, le conseil d'administration de la Société a autorisé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui, sous réserve de l'approbation du TSX, lui permet de racheter un maximum d'environ 4,3 millions d'actions à droit de vote subalterne au cours des prochains mois, ce qui représente environ 10 % du flottant de la Société.
- Le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,11 \$ par action.

Valcourt, Québec, 25 novembre, 2020 – BRP Inc. (TSX:DOO; NASDAQ:DOOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2020. Notez qu'à moins d'indication contraire, toutes les données sont en dollars canadiens. Les résultats financiers complets sont disponibles sur [Sedar](#), ainsi que sur la section [Rapport trimestriels](#) du site web de BRP.

« Nous sommes très satisfaits de nos résultats, particulièrement parce que notre solide gamme de produits continue de gagner des parts de marché à l'échelle mondiale. La forte demande pour nos produits nous a offert une excellente occasion de poursuivre sur cette lancée et nous travaillons fort pour la maintenir. Nous prévoyons que cette tendance positive se poursuivra au cours du prochain trimestre et c'est la raison pour laquelle nous augmentons nos perspectives de fin d'année avec un BPA normalisé qui devrait augmenter de 31 % à 37 % par rapport à l'année dernière », a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction.

« Je tiens également à remercier le dévouement remarquable de nos employés, concessionnaires et fournisseurs qui se sont surpassés et qui nous ont permis d'obtenir des résultats exceptionnels tout en assurant la santé et la sécurité de nos gens partout dans le monde », a conclu M. Boisjoli.

Faits saillants du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2020

Les **revenus** ont augmenté de 31,1 millions de dollars, ou 1,9 %, pour se chiffrer à 1 674,7 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 octobre 2020, comparativement à 1 643,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2019. L'augmentation des revenus s'explique principalement par une diminution des programmes de ventes attribuable au contexte favorable dans le secteur du détail et par la composition favorable des ventes, facteurs contrebalancés en partie par la baisse du volume de ventes de produits en raison du réapprovisionnement des stocks à l'International.

Les ventes au détail de véhicules récréatifs motorisés de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 16 % pour le **trimestre** terminé le 31 octobre 2020 par rapport au trimestre terminé le 31 octobre 2019. L'augmentation est attribuable aux produits toutes saisons et aux motoneiges, facteur contrebalancé en partie par les motomarines. Les ventes au détail de bateaux en Amérique du Nord ont augmenté de 4 % par rapport au trimestre terminé le 31 octobre 2019.

La **marge brute** a augmenté de 45,0 millions de dollars, ou 10,2 %, pour se chiffrer à 486,9 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 octobre 2020, comparativement à 441,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2019. Cette augmentation de la marge brute comprend une fluctuation défavorable des taux de change de 15 millions de

dollars. Le pourcentage de la marge brute a augmenté de 220 points de base pour atteindre 29,1 %, comparativement à 26,9 % pour le trimestre terminé le 31 octobre 2019. Cette augmentation de 220 points de base tient principalement à une variation favorable des prix et des programmes de vente en raison du contexte favorable dans le secteur du détail, facteur partiellement contrebalancé par la sous-absorption des coûts fixes découlant de la diminution du niveau de production des produits saisonniers et par une fluctuation défavorable des taux de change.

Les **charges d'exploitation** ont diminué de 31,3 millions de dollars, ou 13,4 %, pour atteindre 202,6 millions de dollars pour le **trimestre** terminé le 31 octobre 2020, comparativement à 233,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2019. La diminution est essentiellement attribuable aux initiatives de réduction des coûts visant à limiter l'incidence de la COVID-19.

Les **revenus** ont diminué de 299,0 millions de dollars, ou 6,7 %, pour se chiffrer à 4 137,8 millions de dollars pour la **période de neuf mois** terminée le 31 octobre 2020, comparativement à 4 436,8 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2019. La diminution des revenus est principalement attribuable à la baisse du volume de produits saisonniers en raison de la suspension temporaire de la production pendant une partie du premier semestre de l'exercice 2021 à la suite des mesures mises en place par certains gouvernements en réaction à la COVID-19, ainsi qu'à la baisse du volume de ventes de produits du secteur Groupe marin découlant de la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude, facteurs contrebalancés en partie par une fluctuation favorable des taux de change de 23 millions de dollars.

Les ventes au détail de véhicules récréatifs motorisés de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 23 % pour la **période de neuf mois** terminée le 31 octobre 2020 par rapport à la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2019, essentiellement en raison d'une augmentation des ventes de VCC et de VTT. Les ventes au détail de bateaux en Amérique du Nord ont augmenté de 8 % par rapport à la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2019.

La **marge brute** a diminué de 99,9 millions de dollars, ou 9,3 %, pour se chiffrer à 970,4 millions de dollars pour la **période de neuf mois** terminée le 31 octobre 2020, comparativement à 1 070,3 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2019. Cette diminution de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 1 million de dollars. Le pourcentage de marge brute a diminué de 60 points de base, passant de 24,1 % pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2019 à 23,5 %. Cette diminution est principalement attribuable à la sous-absorption des coûts fixes découlant de la suspension temporaire de la production, aux coûts liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude et à la hausse des coûts de main-d'œuvre. La diminution a été contrebalancée en partie par les prix favorables et les variations des programmes de vente découlant du contexte favorable dans le secteur du détail.

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 90,5 millions de dollars, ou 13,6 %, pour atteindre 753,9 millions de dollars pour la **période de neuf mois** terminée le 31 octobre 2020, comparativement à 663,4 millions de dollars pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2019. L'augmentation est essentiellement attribuable à la charge de perte de valeur comptabilisée au cours du premier trimestre de l'exercice 2021 pour le secteur Groupe marin et aux coûts de restructuration pour un total de 214,5 millions de dollars, facteurs contrebalancés en partie par les initiatives de réduction des coûts visant à limiter l'incidence de la COVID-19.

PORTRAIT DU TRIMESTRE PAR SECTEUR

Groupe sports motorisés

Produits toutes saisons

Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 78,0 millions de dollars, ou 10,8 %, pour se chiffrer à 803,0 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2020, comparativement à 725,0 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2019. L'augmentation s'explique principalement par une diminution des programmes de ventes attribuable au contexte favorable dans le secteur du détail et par la composition favorable des ventes de VCC et de V3R. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse du volume de ventes de VCC en raison du réapprovisionnement des stocks à l'International.

Les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 30 pour cent à 40 pour cent par rapport au trimestre terminé le 31 octobre 2019.

Produits saisonniers

Les revenus tirés des produits saisonniers ont diminué de 46,5 millions de dollars, ou 8,4 %, pour se chiffrer à 508,3 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2020, comparativement à 554,8 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2019. La diminution s'explique par la baisse du volume de ventes de produits en raison d'un changement apporté au calendrier de production par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2020, facteur contrebalancé en partie par une diminution des programmes de ventes en raison du contexte favorable dans le secteur du détail.

Les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 1 pour cent à 10 pour cent par rapport au trimestre terminé le 31 octobre 2019.

PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM

Les revenus tirés des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM ont augmenté de 33,3 millions de dollars, ou 14,7 %, pour se chiffrer à 259,9 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2020, comparativement à 226,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2019. L'augmentation tient principalement à la hausse du volume de PAV découlant de la vigueur des ventes au détail et à l'augmentation des revenus liés aux pièces de rechange en raison d'une utilisation accrue par les consommateurs.

Groupe marin

Les revenus tirés du secteur Groupe marin ont diminué de 34,0 millions de dollars, ou 23,9 %, pour se chiffrer à 108,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 31 octobre 2020, comparativement à 142,4 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 31 octobre 2019. Cette diminution est principalement attribuable à la réduction progressive de la

production de moteurs hors-bord Evinrude, qui a donné lieu à une baisse du volume de ventes de moteurs hors-bord.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,11 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 14 janvier 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2020. Le versement de chaque dividende trimestriel est assujéti à la déclaration de celui-ci par le conseil d'administration. Le montant réel, la date de déclaration, la date d'inscription et la date de versement de chaque dividende trimestriel sont déterminés au gré du conseil d'administration.

Perspectives pour l'année financière 2021

Les cibles financières ont été ajustées comme suit :

Éléments financiers	AF20	Perspective AF21^[3] vs AF20 (vs perspectives précédemment établies)
Revenus		
Produits toutes saisons	2,791,7 \$	Baisse de 2 % à hausse de 2 % (précédemment stable à baisse de 4 %)
Produits saisonniers	1,901,4 \$	Baisse de 2% à 5% (précédemment baisse de 12 % à 15 %)
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	799,8 \$	Hausse de 5 % à 7 % (précédemment stable à hausse de 5 %)
Marin	559,8 \$	Baisse de 25 % à 30 %
Revenus totaux de la Société	6,052,7 \$	Baisse de 1 % à 5 % (précédemment baisse de 5 % à 9 %)
BAIIA normalisé^[1]	804,4 \$	Hausse de 20 % à 24 % (précédemment stable à hausse de 5 %)
Taux d'imposition effectif ^{[1][2]}	26.1 %	26,0 % à 26,5 % (précédemment 26,5 %)
Bénéfice dilué par action normalisé^[1]	3,83 \$	Hausse de 31 % à 37 % (5,00 \$ à 5,25 \$) (précédemment 3,65 \$ à 3,95 \$)
Bénéfice net	370,6	225 M\$ à 250 M\$

Autres hypothèses pour les perspectives de l'AF21:

- Charge d'amortissement : ~260 M\$
- Frais financiers nets normalisés : ~105 M\$
- Nombre moyen pondéré d'actions – dilué : ~89 M d'actions
- Dépense d'immobilisation : ~275 M\$ à 300 M\$

^[1] Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

^[2] Taux d'imposition effectif calculé en fonction d'un bénéfice normalisé avant impôt.

^[3] Se reporter aux rubriques « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Principales hypothèses » à la fin de ce communiqué de presse pour un résumé des facteurs de risque importants qui pourraient affecter les cibles ci-dessus et les hypothèses sous-jacentes aux perspectives financières pour l'AF21.

Données sur le bénéfice net

	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois terminées les	
	31 octobre 2020	31 octobre 2019	31 octobre 2020	31 octobre 2019
(en millions de dollars canadiens)				
Revenus par catégorie				
Groupe sports motorisés				
Produits toutes saisons	803,0 \$	725,0 \$	2 064,5 \$	2 086,6 \$
Produits saisonniers	508,3	554,8	1 153,6	1 358,7
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	259,7	225,7	626,0	584,4
Groupe marin	103,7	138,1	293,7	407,1
Total des revenus	1 674,7	1 643,6	4 137,8	4 436,8
Coût des ventes	1 187,8	1 201,7	3 167,4	3 366,5
Marge brute	486,9	441,9	970,4	1 070,3
<i>En pourcentage des revenus</i>	29,1 %	26,9 %	23,5 %	24,1 %
Charges d'exploitation				
Vente et marketing	84,6	104,6	230,3	293,6
Recherche et développement	66,0	60,3	163,4	173,7
Frais généraux et administratifs	60,6	70,3	159,3	188,4
Autres charges (revenus) d'exploitation	(8,6)	(1,3)	23,8	7,7
Charge de perte de valeur	—	—	177,1	—
Total des charges d'exploitation	202,6	233,9	753,9	663,4
Bénéfice d'exploitation	284,3	208,0	216,5	406,9
Frais financiers nets	26,0	23,8	76,7	64,1
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	(9,4)	—	(19,6)	0,4
Bénéfice avant impôt	267,7	184,2	159,4	342,4
Charge d'impôt	69,0	48,9	60,7	90,0
Bénéfice net	198,7 \$	135,3 \$	98,7 \$	252,4 \$
Montant attribuable aux actionnaires	198,8 \$	135,6 \$	99,1 \$	253,0 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,1) \$	(0,3) \$	(0,4) \$	(0,6) \$
BAIIA normalisé¹	348,6 \$	268,2 \$	685,9 \$	582,6 \$
Bénéfice net normalisé¹	190,6 \$	136,7 \$	314,2 \$	258,2 \$

¹Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Autres données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois terminées les	
	31 octobre 2020	31 octobre 2019	31 octobre 2020	31 octobre 2019
Revenus par territoire				
États-Unis	952,3 \$	890,5 \$	2 361,9 \$	2 465,0 \$
Canada	298,5	281,6	626,5	712,9
International ¹	423,9	471,5	1 149,4	1 258,9
	1 674,7 \$	1 643,6 \$	4 137,8 \$	4 436,8 \$
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	87 690 498	89 684 315	87 546 386	94 157 306
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	89 607 635	90 829 230	88 379 007	95 121 505
Bénéfice par action – de base	2,27 \$	1,51 \$	1,13 \$	2,69 \$
Bénéfice par action – dilué	2,22	1,49	1,12	2,66
Bénéfice normalisé par action – de base ²	2,17	1,53	3,59	2,75
Bénéfice normalisé par action – dilué ²	2,13	1,51	3,56	2,72

¹ International s'entend de tous les pays sauf les États-Unis et le Canada.

²Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

Conférence téléphonique et webdiffusion

Aujourd'hui, à 9 h (HNE), BRP Inc. tiendra une [conférence téléphonique et une webdiffusion](#), en anglais seulement, sur les résultats financiers de son troisième trimestre de l'année financière 2021. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique (événement 4344421), composez le 514-392-0235 ou 1-800-564-3880 (sans frais en Amérique du Nord). [Cliquez ici pour les numéros d'accès international](#).

Le rapport de gestion, les états financiers et la présentation de la webdiffusion sur les résultats du troisième trimestre de l'exercice financier 2021 de la Société sont disponibles sur la section [Rapports trimestriels](#) du site web de BRP.

À propos de BRP

Nous sommes un chef de file mondial dans l'industrie des véhicules de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux; notre succès repose sur plus de 75 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à notre clientèle. Notre gamme de produits de pointe et distinctive comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules hors route et sur route Can-Am, les bateaux Alumacraft, Manitou, Quintrex, Stacer et Savage, les systèmes de propulsion marine Evinrude et Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts, motocyclettes et avions de loisir. Nous complétons nos gammes de produits avec des pièces, des accessoires et vêtements afin d'améliorer pleinement l'expérience de conduite. Avec des ventes annuelles de 6,1 milliards de dollars canadiens provenant de plus de 120 pays, notre main-d'œuvre mondiale compte près de 12 600 personnes ingénieuses et motivées.

www.brp.com
[@BRPnouvelles](#)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Can-Am, Rotax, Evinrude, Manitou, Alumacraft, Quintrex, Stacer, Savage et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations relatives aux perspectives de la Société pour l'année financière 2021 et ses hypothèses connexes (notamment les revenus, le BAIIA normalisé, le taux d'imposition effectif, le bénéfice normalisé par action, le bénéfice net, la charge d'amortissement, les frais de financement net ajustés et la dépense d'immobilisation), la déclaration et paiement de dividendes, les énoncés se rapportant au renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et aux rachats éventuels d'actions à droit de vote subalterne en vertu de celle-ci, la capacité de la Société d'atteindre ses perspectives pour l'année financière 2021, les plans actuels et futurs de la Société, sa capacité à faire face à la pandémie de COVID-19 et d'autres déclarations sur la Société qui portent sur les perspectives, les attentes, les anticipations, les estimations et intentions, les résultats, le degré d'activité, la performance, les objectifs, les cibles, les buts ou les réalisations, les priorités et stratégies, la situation financière, la position sur le marché, les capacités, la position en regard de la concurrence et les opinions actuels et futurs de la Société, ainsi que sur les perspectives et les tendances actuelles et futures des secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités, la croissance prévue de la demande pour les produits et les services sur les marchés dans lesquels la Société offre ses produits, les activités de recherche et développement de produits, y compris la conception, les caractéristiques, la capacité ou la performance projetées de produits à venir et les dates prévues de leur mise en marché, et les besoins financiers prévus et la disponibilité des sources de financement et des liquidités, ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « perspectives », « prédire », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les lecteurs à comprendre certains éléments clés des objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que de mieux comprendre les activités de la Société et l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont prévenus que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes.

Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières, que la Société a établies à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qu'elle croit pertinents et raisonnables dans les circonstances, mais rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se concrétiseront ni que les cibles d'affaires, les objectifs et les plans d'affaires et les priorités stratégiques seront atteints.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, qui sont analysés plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société : l'incidence de conditions économiques défavorables, comme celles attribuables à la crise sanitaire actuelle liée au coronavirus (appelée COVID-19) (notamment l'incidence sur les dépenses à la consommation, sur les activités de la Société, sur ses chaînes d'approvisionnement et de distribution, sur la disponibilité du crédit

et sur la main-d'œuvre de la Société); tout fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; les fluctuations des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; toute indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; les fluctuations saisonnières des ventes; toute incapacité à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; l'importance des frais fixes pour la Société; toute incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; la survenance de toute difficulté d'approvisionnement; la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; l'incapacité de la Société à mettre fructueusement en œuvre sa stratégie de croissance; les ventes et les activités internationales de la Société; toute défaillance de systèmes de technologie de l'information ou toute atteinte à la sécurité; toute incapacité à maintenir un système efficace de contrôle interne à l'égard de l'information financière et à produire en temps opportun des états financiers exacts; toute perte de hauts dirigeants ou d'employés de la Société qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques de commerce de la Société; toute réclamation importante liée aux produits; toute réclamation liée à la garantie des produits ou tout rappel de produits qui donne lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance de la Société envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants; l'incapacité de la Société à assurer une bonne gestion des niveaux des stocks; toute violation de droits de propriété intellectuelle et tout litige connexe; l'incapacité de la Société à mettre fructueusement en œuvre sa stratégie de fabrication; la hausse des frais de transport et d'expédition ou des dommages à l'infrastructure de transport et d'expédition; toute non-conformité aux clauses restrictives contenues dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; toute modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; toute dépréciation de la valeur comptable du goodwill et des marques de commerce; toute détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription d'une assurance convenable; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne de BRP; l'exercice d'activités de la Société par l'intermédiaire de filiales; l'influence notable de Beaudier Inc. et 4338618 Canada Inc. (collectivement, le « groupe Beaudier »), ainsi que de Bain Capital Luxembourg Investments S.à r.l. (« Bain Capital »); les ventes futures d'actions de BRP par le groupe Beaudier, Bain Capital ou des administrateurs, des dirigeants ou des membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement.

À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser afin de refléter des événements futurs ou des changements de circonstances ou d'opinions, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Si la Société décidait de mettre à jour un énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse, il ne faudrait pas en conclure que la Société fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses liées à l'économie, au marché et à son exploitation dans la préparation et la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse ainsi qu'en préparant ses cibles financières pour l'année fiscale 2021, incluant : une croissance raisonnable du secteur, d'un niveau de pourcentage stable à une croissance à deux chiffres; une part de marché qui restera constante ou augmentera modérément, pas de détérioration et une stabilisation relativement rapide de la situation économique mondiale et nord-américaine, notamment en ce qui concerne la crise sanitaire actuelle de la COVID-19; toute augmentation des taux d'intérêt sera modeste ; les devises resteront proches des niveaux actuels ; l'inflation restera conforme aux attentes des banques centrales dans les pays où la Société fait des affaires ; les marges actuelles de la Société, à l'exclusion de l'impact de la cessation des activités relatives aux moteurs hors-bord Evinrude et de la COVID-19, resteront

à leurs niveaux actuels ou augmenteront ; la base d'approvisionnement continuera d'être en mesure de soutenir le développement de produits et les taux de production prévus à des conditions commercialement acceptables en temps opportun ; il n'y aura pas de changements importants dans les lois fiscales ou les accords ou traités de libre-échange applicables à la Société ; aucune barrière commerciale ne sera imposée entre les juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités ; l'absence de conditions météorologiques exceptionnellement défavorables, en particulier pendant les saisons de pointe. BRP met en garde contre le fait que ses hypothèses pourraient ne pas se réaliser et que les conditions économiques actuelles, y compris toute l'incertitude actuelle résultant de la crise sanitaire actuelle de la COVID-19 et de ses répercussions plus larges sur l'économie mondiale, rendent ces hypothèses, bien que jugées raisonnables au moment où elles ont été faites, sujettes à une plus grande incertitude.

MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent communiqué de presse renvoie à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures conformes aux normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS. La Société utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, y compris le BAIIA normalisé, le bénéfice net normalisé, la charge d'impôt normalisée, le taux d'imposition effectif normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action.

Le BAIIA normalisé est présenté afin d'aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la charge d'amortissement, la charge de perte de valeur, le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société et le gain ou la perte de change sur certaines des obligations locatives de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, les coûts liés à la réduction progressive de la production, le gain ou la perte découlant d'un litige et les frais connexes à l'acquisition, pourraient également être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAIIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société. Le bénéfice net normalisé, la charge d'impôt normalisée, le taux d'imposition effectif normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action tiennent compte, en plus de la performance financière des activités d'exploitation, de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.

La Société est d'avis que les mesures non conformes aux normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non conformes aux normes IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non conformes aux normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

Le BAIIA normalisé s'entend du bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés. Le bénéfice net normalisé

s'entend du bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. La charge d'impôt normalisée s'entend de la charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour exclure certains éléments d'impôts spécifiques. Le taux d'imposition effectif normalisé est fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée. Le bénéfice normalisé par action – de base et le bénéfice normalisé par action – dilué sont respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué. La Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Tableaux de rapprochement » du présent communiqué de presse pour connaître les rapprochements entre le BAIIA normalisé et le bénéfice net normalisé présentés par la Société et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Tableaux de rapprochement

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le bénéfice net et le bénéfice net normalisé¹ et le rapprochement entre le bénéfice net et le BAIIA normalisé¹.

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois terminées les	
	31 octobre 2020	31 octobre 2019	31 octobre 2020	31 octobre 2019
Bénéfice net	198,7 \$	135,3 \$	98,7 \$	252,4 \$
Éléments normalisés				
(Gain) perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives	(9,8)	0,1	(18,8)	0,5
Coûts de transaction et autres charges connexes ²	0,4	0,6	1,3	2,3
Coûts de restructuration et coûts connexes ³	—	0,1	7,5	2,0
Charge de perte de valeur ⁴	—	—	177,1	—
(Profit) perte découlant d'un litige ⁵	(4,0)	—	(4,0)	0,4
Coûts de transaction sur la dette à long terme	—	—	12,7	—
Réduction progressive de la production de moteurs hors-bord Evinrude ⁶	13,5	—	94,1	—
Incidence de la pandémie de COVID-19 ⁷	2,7	—	12,3	—
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(12,7)	—	(12,7)	—
Gain dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	(12,2)	—
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	1,2	1,1	3,3	2,4
Autres éléments	0,6	—	0,6	—
Ajustement au titre de l'impôt	—	(0,5)	(45,7)	(1,8)
Bénéfice net normalisé¹	190,6	136,7	314,2	258,2
Charge d'impôt normalisée ¹	69,0	49,4	106,4	91,8
Frais financiers ajustés ^{1,8}	28,0	24,1	81,1	66,0
Produits financiers ajustés ^{1,8}	(2,0)	(0,3)	(4,9)	(1,9)
Dotation à l'amortissement ajustée ^{1,9}	63,0	58,3	189,1	168,5
BAIIA normalisé¹	348,6 \$	268,2 \$	685,9 \$	582,6 \$

¹Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

²Coûts liés aux regroupements d'entreprises.

³La Société procède, de temps à autre, à des activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer sa flexibilité et son efficacité. Les coûts liés à ces activités sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.

⁴Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2020, la Société a comptabilisé une charge de perte de valeur de 177,1 millions de dollars qui se rapporte au secteur Groupe marin.

⁵La Société était partie à des litiges concernant des violations de brevets avec l'un de ses concurrents.

⁶Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 octobre 2020, la Société a engagé des coûts liés à la réduction progressive de la production de moteurs hors-bord qui comprennent notamment des incitatifs liés aux ventes au détail, des coûts d'inactivité ainsi que d'autres coûts de sortie.

⁷Coûts marginaux liés à la pandémie de COVID-19 qui comprennent notamment le coût de la main-d'œuvre lié aux mises à pied temporaires.

⁸Ajustés en fonction des coûts de transaction sur la dette à long terme et des gains et des pertes comptabilisés en résultat net relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

⁹Ajustée en fonction de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises au moyen de regroupements d'entreprises.

-30-

Demande média :

Elaine Arsenault
Conseillère principale,
Relations avec les médias
Tél. : 514-238-3615
media@brp.com

Relations avec les investisseurs :

Philippe Deschênes
Relations investisseurs
Tél. : 450 532-6462
philippe.deschenes@brp.com